

no 1. N. 66067

R



Mademoiselle J. Wertheimer  
 Secrétaire de  
l'association  
des Dames Artistes et Auteurs  
 Vienne  
 Autriche

Envoi de M<sup>me</sup> Henry Guille  
 Membre Honoraire. Menton A. M. 1899

*Handwritten scribbles and markings on the envelope flap.*



J.A. 66067

Menton, 25 Mars 1899

Villa Fleury Gréville.

Mademoiselle,

Cette fois encore, j'ai laissé passer trop de temps sans vous répondre, mais la faute n'en retombe pas uniquement sur moi. J'attendais la cérémonie d'inauguration d'un monument élevé par les soins de la Société Austro-Hongroise au Cap-Martin, dans les jardins de l'hôtel où habitait Sa Majesté l'Impératrice Elisabeth, lors de ses séjours à Menton. Cette fête fixée au 10 mars a été reculée jusqu'au 6 avril, et je pensais pouvoir, en même temps que ma réponse, vous envoyer les

paroles d'une petite cantate que  
j'avais écrites à cet effet et qui  
ont été mises en musique très  
joliment par un musicien de  
cette ville, M<sup>r</sup> Lionard.

Je vous enverrai le programme et  
un compte rendu de cette solennité  
dès qu'elle aura eu lieu.

Un peu plus tard, mais très  
prochainement aura lieu  
l'inauguration d'un second  
monument érigé à la même  
Auguste Mémoire, par des  
souscriptions particulières des  
habitants de Menton. J'aurai  
soin de vous en envoyer égale-  
ment le programme. On y  
chantera la même cantate, et  
j'accomplirai le pieux devoir  
d'y réciter quelques vers que



expriment les sentiments de la  
France aussi bien que les miens.  
Je suis même forcée d'ajouter  
que la municipalité de Menton  
a été si vivement frappée de l'exac-  
titude de ces sentiments, qu'elle  
a demandé à l'architecte de  
modifier légèrement son projet  
afin de pouvoir disposer d'une  
surface où ses vers seraient  
gravés. Les travaux étant déjà  
fort avancés, on a dû renouer  
à inscrire la pièce entière mais  
16 vers au moins, encadreront  
l'inscription de didactique, de façon  
à expliquer la destination du  
monument.

C'est un très grand honneur  
pour moi, je l'avoue, et vous  
voulez bien, Mademoiselle, faire  
part de mes sentiments à  
Madame la Présidente et aux  
Dames du Comité, que de



me trouver ainsi l'interprète  
de mon pays, d'une façon durable  
dans cette circonstance particulière-  
ment délicate et importante.

Je vous enverrai toutes les pièces  
relatives à cette seconde inauguration,  
en ce qu'elles pourront avoir d'in-  
térêt pour vous, ainsi que  
mes vers, — ceux qui seront  
inscrits, et ceux que je dirai  
moi-même en cette occasion.

Et maintenant, permettez-moi  
de vous prier de remercier en  
mon nom Madame la Présidente  
et les Dames du Comité de leur  
pensée de répandre les senti-  
ments que j'avais si mal  
exprimés lors de ma dernière  
lettre. J'étais alors très malade  
et j'avais peur de mourir sans

avoir acquitté ce qui me paraissait une dette de reconnaissance. Mes sentiments étaient bons, si la forme en était imparfaite, et je me garde bien de refuser le précieux honneur que veut bien me faire le Comité en portant « la connaissance de nos sœurs ébriées les sentiments que j'éprouve si profondément moi-même et que j'ai vu se manifester partout en France. Le Comité aura toujours toute latitude de faire de mes lettres l'usage qui lui semblera le plus convenable — fût-ce le silence. Dans l'espoir de vous écrire prochainement, Mademoiselle, je vous prie de présenter à Madame la Présidente, aux Dames

du Comité et d'accepter  
pour vous-même l'expres-  
sion de mes sentiments de  
parfaite considération.

Henry Gréville







